

332689-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Équipements médicaux – Acquisition et maintenance d'injecteurs IRM et des consommables associés pour les CUSL

OJ S 93/2026 15/05/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Cliniques universitaires Saint Luc

Adresse électronique: geraldine.huvelle@saintluc.uclouvain.be

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur: Santé

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Acquisition et maintenance d'injecteurs IRM et des consommables associés pour les CUSL

Description: Le présent marché a pour objet la fourniture, l'installation, la mise en service, la maintenance ainsi que la formation du personnel à l'utilisation de quatre injecteurs destinés à l'imagerie par résonance magnétique (IRM), ainsi que la fourniture des consommables associés nécessaires à leur fonctionnement. Ces équipements sont destinés au service d'imagerie médicale des Cliniques universitaires Saint-Luc. Le marché comprend également l'ensemble des prestations nécessaires au bon fonctionnement, à la sécurité d'utilisation et à la continuité de service des équipements sur toute la durée du marché. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le pouvoir adjudicateur attachera une importance particulière à l'optimisation du coût global d'utilisation des équipements sur la durée du marché, incluant notamment le coût des consommables, des prestations de maintenance ainsi que des conditions d'exploitation des injecteurs. Durée du marché Le marché est conclu pour une durée initiale de quatre (4) ans à compter de sa notification. Il pourra être reconduit tacitement par périodes successives d'un (1) an, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder dix (10) ans. La reconduction est limitée à six (6) périodes d'un (1) an chacune. Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de ne pas reconduire le marché, sans indemnité, moyennant notification adressée au titulaire dans un délai raisonnable avant l'échéance en cours. La non-reconduction ne confère aucun droit à indemnisation au profit du titulaire.

Identifiant de la procédure: 2b06763f-3435-44a0-a8a9-e0e1caae87ab

Identifiant interne: PPP0HW-1030/6178/CUSL/2026-1-1030

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33100000 Équipements médicaux

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Acquisition et maintenance d'injecteurs IRM et des consommables associés pour les CUSL

Description: Le présent marché a pour objet la fourniture, l'installation, la mise en service, la maintenance ainsi que la formation du personnel à l'utilisation de quatre injecteurs destinés à l'imagerie par résonance magnétique (IRM), ainsi que la fourniture des consommables associés nécessaires à leur fonctionnement. Ces équipements sont destinés au service d'imagerie médicale des Cliniques universitaires Saint-Luc. Le marché comprend également l'ensemble des prestations nécessaires au bon fonctionnement, à la sécurité d'utilisation et à la continuité de service des équipements sur toute la durée du marché. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le pouvoir adjudicateur attachera une importance particulière à l'optimisation du coût global d'utilisation des équipements sur la durée du marché, incluant notamment le coût des consommables, des prestations de maintenance ainsi que des conditions d'exploitation des injecteurs. Durée du marché Le marché est conclu pour une durée initiale de quatre (4) ans à compter de sa notification. Il pourra être reconduit tacitement par périodes successives d'un (1) an, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder dix (10) ans. La reconduction est limitée à six (6) périodes d'un (1) an chacune. Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de ne pas reconduire le marché, sans indemnité, moyennant notification adressée au titulaire dans un délai raisonnable avant l'échéance en cours. La non-reconduction ne confère aucun droit à indemnisation au profit du titulaire.

Identifiant interne: CUSL/2026-1-1030_1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33100000 Équipements médicaux

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Avenue Mounier, 10 Quai C

Ville: Bruxelles

Code postal: 1200

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Réception centrale

5.1.3. Durée estimée

Autre durée: Inconnu

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur. Niveau(x) minimal(aux): 3 attestations de bonne exécution relatives à l'installation d'injecteurs IRM en Belgique ou en Europe.

Critère: Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description du critère de sélection: La preuve qu'il est enregistré à l'AFMPS comme distributeur de dispositifs médicaux Niveau(x) minimal(aux): Une copie du certificat

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Un certificat valable ISO 9001 (version 2015) ou ISO 13485 (version 2016), ou une certification équivalente de type CEN de garantie de la qualité. Niveau(x) minimal(aux): Une copie du certificat valable à la date de soumission.

Critère: Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description du critère de sélection: La preuve que l'appareil est marqué CE. Niveau(x) minimal(aux): Preuve de marquage CE valable

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la réglementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la

xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 70

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 25

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité du support

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 5

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1030/HW/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 19/06/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 16/06/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CLINIQUES DE L'EUROPE - EUROPA ZIEKENHUIZEN ASBL

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Cliniques universitaires Saint Luc

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: CLINIQUES DE L'EUROPE - EUROPA ZIEKENHUIZEN ASBL

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Cliniques universitaires Saint Luc

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Cliniques universitaires Saint Luc

Numéro d'enregistrement: BE0416.885.016

Adresse postale: 10, Avenue Hippocrate

Ville: Bruxelles

Code postal: 1200

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Point de contact: Géraldine Huvelle

Adresse électronique: geraldine.huvelle@saintluc.uclouvain.be

Téléphone: +32 471802577

Télécopieur: +32 27643703

Adresse internet: <https://www.saintluc.be/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: CLINIQUES DE L'EUROPE - EUROPA ZIEKENHUIZEN ASBL

Numéro d'enregistrement: BE 0432011571

Adresse postale: Avenue De Fre 206

Ville: Uccle

Code postal: 1180

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: e.dumont@europehospitals.be

Téléphone: +32 26144200

Adresse internet: <http://www.europehospitals.be/>

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Numéro d'enregistrement: BE0308357753
Adresse postale: RUE DES QUATRE BRAS, 13
Ville: BRUXELLES
Code postal: 1000
Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique
Adresse électronique: bxl.tpi.greffe.civil@just.fgov.be
Téléphone: +32 25087111

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0004

Nom officiel: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services
Numéro d'enregistrement: BE 0475.480.736
Ville: Antwerpen / Anvers
Code postal: 2000
Subdivision pays (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)
Pays: Belgique
Adresse électronique: info@3p.eu
Téléphone: +32 3 294 30 51

Rôles de cette organisation:

Prestataire de services de passation de marché

8.1. ORG-0005

Nom officiel: FPS Policy and Support
Numéro d'enregistrement: BE 0671.516.647
Ville: Brussels
Code postal: 1000
Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique
Adresse électronique: e.proc@publicprocurement.be
Téléphone: +32 2 740 80 00

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: c41a4911-2d4e-4d37-b8a1-5e035f7336aa - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 12/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 12/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 332689-2026
Numéro de publication au JO S: 93/2026
Date de publication: 15/05/2026